



Prestataire en liquidation me prélève depuis 1ans.

Par Cranavis

Bonjour.

Mon prestataire de service internet, pour mon site web pro, me prélève la somme de 60? / mois.

Sans nouvelle de sa part je me suis inquiété. J'ai fait une petite recherche. Il s'avère qu'il est en liquidation judiciaire depuis 1 an.

Le plus grave est qu'il continu à me prélever.
Ou par mon argent si son entreprise n'existe plus ?

Que faire ?

Mon objectif est de récupérer la somme payée pendant la durée qui séparer la liquidation de mon intervention sur le compte de manque pour stopper les prélèvements. Et si possible récupérer un dédommagement.

NB : mon entreprise est en grande difficulté, j'ai dû verser de ma propre poche pour la sauver.

Je vous souhaite d'agréables journées
Cranavis, pour le compte de Ines.